

à la bonne volonté des parents, un curé s'expose à répondre de leur négligence, en laissant croupir dans le péché et les mauvaises habitudes, de pauvres enfants qu'un peu plus de soin aurait sauvés. Le plus souvent ce sont précisément ceux qui auraient plus besoin de se confesser qui ne se présentent point.

VI.

Le 13 juin 1877, je vous ai adressé une circulaire (No. 66.) dans laquelle je vous invitais à mettre vos paroissiens en garde contre les ravages de cet insecte qui dévore les feuilles et la tige de la patate et par là fait périr cette plante si précieuse pour notre pays.

Grâces à Dieu, les ravages de cet insecte n'ont pas été bien sensibles l'année dernière, mais il ne faut pas oublier qu'il se multiplie et voyage avec une effrayante rapidité et qu'il est de la plus grande importance de le détruire sans délai là où il fait son apparition. Chaque cultivateur doit donc visiter soigneusement et fréquemment ses champs, et s'aider de tous les membres de sa famille pour détruire l'insecte à ses différents états et surtout ses œufs. Le moyen le plus sûr de l'anéantir est de le jeter au feu.

Tout en invitant vos paroissiens à recourir aux moyens humains pour arrêter ce fléau, vous ne manquerez pas de les exhorter à implorer le secours de Dieu. A cet effet, je vous autorise à faire des prières et des processions publiques toujours si efficaces dans les temps de calamité. Nous implorerons particulièrement la puissante protection de la Bonne Sainte Anne, patronne de notre province. Cette procession se fait comme aux rogations.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon sincère attachement.

✠ E.-A. ARCH. DE QUÉBEC.